

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)
G0R 3C0**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, M.R.C. DE BELLECHASSE, QC, tenue le lundi 4 juillet 2011 au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil et à laquelle étaient présents :

*Madame Diane Bilodeau
Madame Denise Lapierre
Monsieur Daniel Nadeau*

*Monsieur Francis Lemieux
Madame Suzy Breton
Monsieur Jean-Marc Lemieux*

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Gilles Nadeau, maire.

Est aussi présent, Monsieur Patrick Côté, directeur général & secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR UNE PRIÈRE

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de l'assemblée par une prière*
2. *Lecture de l'ordre du jour et adoption*
3. *Adoption du procès-verbal*
4. *Comptes et adoption*
5. *Les communiqués*
6. *Questions de l'assemblée*
7. *Remplacement pompe FLYGT 3085(station eaux usées)*
8. *Demande subvention à Dominique Vien (Travaux publics)*
9. *Demande d'appui de la Municipalité de Saint-Nérée*
10. *Compte opération de la Maison des Jeunes de St-Gervais*
11. *Avis de Motion : Règlement concernant la circulation et le stationnement et autres règles relatives aux chemins et à la sécurité routière dans la municipalité (294-11)*
12. *Suivi dossier CPE*
13. *Contrat de renouvellement avec Saniloc*
14. *Soumission asphaltage (Poste incendie et patinoire)*
15. *Renouvellement contrat avec Gestion Dynamique*
16. *Soumission clôture terrain de soccer*
17. *Toilette publique*
18. *Soumission patinoire et terrain de tennis*
19. *Projet éolien communautaire (St-Philémon)*
20. *Varia: A- Dépôt rapport budgétaire comparatif*
 - B-Îlot déstructuré*
 - C-Inscription ClicSÉCUR*
 - D-Cours de la municipalité*
 - E-Développement Lapierre*
 - F-Dos d'âne*
 - G-Borne terrain*
 - H-Caméra thermique*
 - I-Réparation enseigne*
21. *Levée de l'assemblée*

110701 *IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec le varia ouvert.

Adopté unanimement

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

110702 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011 tel que présenté et déposé à la table du conseil.

Adopté unanimement

4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

110703 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte les comptes du mois de juin tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :

<i>Administration générale :</i>	<i>44 680.41\$</i>
<i>Sécurité publique:</i>	<i>93 043.56\$</i>
<i>Transport routier:</i>	<i>27 767.57\$</i>
<i>Hygiène du milieu:</i>	<i>59 756.69\$</i>
<i>Santé & Bien-être :</i>	<i>0\$</i>
<i>Aménagement et urbanisme :</i>	<i>21 585.78\$</i>
<i>Loisirs et culture:</i>	<i>3 414.56\$</i>
<i>Frais de financement :</i>	<i>11 425.50\$</i>
<i>Activités financières :</i>	<i>0\$</i>

TOTAL : 261 674.07\$

Adopté unanimement

5. COMMUNIQUÉS

5.1 *Unité Pastorale du Fleuve*
Objet : Demande d'aide financière

110704 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité donne une commandite de 50\$ à l'organisme Unité Pastorale du Fleuve

Adopté unanimement

5.2 *Chambre de Commerce et d'entreprise de Bellechasse*
Objet : Fin de la campagne « J'achète dans Bellechasse »

La Chambre de Commerce et d'entreprise de Bellechasse annonce qu'à compter du 1^{er} septembre 2011, elle mettra officiellement terme à la campagne d'achat local « J'achète dans Bellechasse »

5.3 *Comité du 125^e de Saint-Nérée*
Objet : Invitation au brunch du 31 juillet 2011

110705 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité donne une contribution de 50,00\$ au comité du 125^e de Saint-Nérée.

Adopté unanimement

5.4 *La grande randonnée 2010-2012*
Objet : La date retenue pour St-Gervais est le 20 octobre

Une rencontre avec divers intervenants de la municipalité et du CDC Bellechasse sera faite cet été afin de préparer cette journée.

6. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Un citoyen de la rue de la Fabrique nous demande de regarder la possibilité d'ajuster la hauteur de cette rue à partir de l'asphalte existante en direction de la rue Lapierre.

7. REMPLACEMENT POMPE FLYGT 3085 (STATION EAUX USÉES)

110706 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la soumission de la compagnie CWA pour le remplacement de la pompe au coût de 4200\$+taxes. Le prix n'inclut pas l'installation.

Adopté unanimement

8. DEMANDE SUBVENTION À DOMINIQUE VIEN (TRAVAUX PUBLICS)

110707 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande une subvention à Mme Dominique Vien, députée de Bellechasse, dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipale pour l'exercice financier 2011, et ce pour les travaux énumérés ci-dessous,

Travaux de pulvérisation, de rechargement, de mise en forme et de pavage d'une partie du deuxième rang est, de rechargement, de mise en forme et pavage d'une partie du premier rang est et ouest. La soumission retenue pour la réalisation de ces travaux s'élève à 162 479,83\$

Adopté unanimement

9. DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NÉRÉE

110708 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU d'appuyer la municipalité de Saint-Nérée dans leur démarche vis-à-vis le ministère des Transports afin que le ministère ajoute à sa programmation des travaux 2012, la réfection complète du 3e rang entre la limite municipale de Saint-Gervais et la route principale de Saint-Nérée; et que vu l'état actuel de la chaussée, des travaux de réfection de la structure soient réalisés avant de procéder à l'asphaltage.

Adopté unanimement

10. COMPTE OPÉRATION DE LA MAISON DES JEUNES DE SAINT-GERVAIS

110709 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE le compte opération de la Maison de Jeunes de St-Gervais soit fermé et que les sous présentement disponibles ± 6900, 00\$ soit remis aux loisirs de St-Gervais. Ce montant d'argent servira à payer une partie des coûts des travaux de réfection de la patinoire. Advenant un départ pour une nouvelle maison de jeunes, et ce, avant le 26 mars 2013, le montant d'argents remis aux loisirs sera redonné à la maison de jeunes.

Adopté unanimement

11. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT ET AUTRES RÈGLES RELATIVES AUX CHEMINS ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LA MUNICIPALITÉ

AVIS DE MOTION est par la présente, donné par DIANE BILODEAU, conseillère, que le Conseil adoptera lors de la séance du mois d'août 2011, Règlement concernant la circulation et le stationnement et autres règles relatives aux chemins et à la sécurité routière dans la municipalité. (294-11)

Ce règlement ne sera pas lu lors de la séance au cours de laquelle il sera adopté, puisque tous les membres du Conseil en ont reçu une copie et qu'il est disponible, pour information, au bureau municipal

12. SUIVI DOSSIER CPE

Le dossier suit son cours

13. CONTRAT DE RENOUVELLEMENT AVEC SANILOC

110710

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité renouvelle le contrat pour la fourniture de couverture et sarrau avec Saniloc pour une période de 5 ans.

Adopté unanimement

14. SOUMISSION ASPHALTAGE (POSTE INCENDIE ET PATINOIRE)

ATTENDU QUE des soumissions par invitations ont été demandées pour l'asphaltage,

ATTENDU QUE les résultats des soumissions sont les suivantes,

SOUMISSION

<i>Pavage Audet Inc</i>	<i>21 632\$ + taxes</i>
<i>Entreprises Lévisiennes</i>	<i>26 500\$ + taxes</i>

110711

IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE

APPUYÉ PAR SUZY BRETON

ET RÉSOLU QUE la municipalité retienne les services de Pavage Audet Inc. pour l'asphaltage du stationnement du poste incendie et de la patinoire au coût de 21 632\$ + les taxes

Adopté unanimement

15. RENOUELEMENT CONTRAT AVEC GESTION DYNAMIQUE

110712 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité renouvelle le contrat pour l'année 2011-2012 au coût mensuel de 611,00\$ + taxes avec Gestion Dynamique pour la publication du Gervaisien

Adopté unanimement

16. SOUMISSION CLÔTURE TERRAIN DE SOCCER

110713 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR DENISE LAPIERRE

ET RÉSOLU QUE la municipalité retienne les services DES CLÔTURES JPN INC afin de procéder à l'installation de la clôture derrière le poste de police pour le terrain de soccer et ce au coût de 3875,00\$ + taxes

Adopté unanimement

17. TOILETTE PUBLIQUE

Le dossier suit son cours

18. SOUMISSION PATINOIRE ET TERRAIN DE TENNIS

110714 *IL EST PROPOSÉ PAR SUZY BRETON*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité retienne les services de DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS ainsi que REVÊTEMENT TENNIS SUD-OUEST INC pour la réfection de la patinoire et du terrain de tennis au coût de 61 035.00\$ + taxes. Le montant de la subvention de 22 486.00\$ à recevoir du pacte rural en 2011 sera affecté à ces installations.

Adopté unanimement

19. PROJET ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE

Charges des municipalités (Remboursement règlement d'emprunt 10 000 000\$)

ATTENDU que la MRC de Bellechasse, par sa résolution numéro C.M. 128-10 adoptée à la séance du Conseil des maires le 19 mai 2010, a exprimé son intention de participer avec la municipalité de Saint-Philémon à la mise en œuvre d'une entreprise vouée à l'exploitation d'un parc éolien de moins de 25 MW, avec un partenaire privé ;

ATTENDU que chacune des 20 municipalités locales du territoire de la MRC a, par résolution, accepté que la MRC puisse exploiter un tel parc éolien communautaire, conformément à cette résolution d'intention, sous réserve d'exprimer son droit d'exercer le retrait à l'égard de cette compétence à la lumière des modalités et conditions administratives et financières relatives à l'exercice de cette compétence particulière en vertu d'un règlement que la MRC peut adopter conformément à l'article 188.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU que le règlement d'emprunt no 207-11 au montant de 10 000 000 \$ pour défrayer les coûts de la MRC dans la mise en place de ce projet a été approuvé par le MAMROT ;

ATTENDU que le remboursement de ce règlement d'emprunt est garanti par un contrat d'approvisionnement d'une durée de 20 ans signé avec Hydro-Québec;

ATTENDU que le fabricant des éoliennes garantit leur fonctionnement pour une durée de 15 ans;

ATTENDU que l'endettement ainsi que la charge éventuelle des municipalités seront répartis au prorata de leur richesse foncière uniformisée respective en vertu du règlement accepté si les bénéfices d'exploitation ne couvrent pas la totalité des remboursements annuels de l'emprunt;

ATTENDU que le Conseil de la MRC a par la suite décidé unanimement que l'endettement et les charges seraient répartis à parts égales entre les municipalités participantes plutôt qu'en fonction de leur richesse foncière uniformisée afin de permettre à l'ensemble des municipalités de percevoir des revenus égaux de ce projet;

ATTENDU qu'un tableau expliquant les différences des charges pouvant être imputées à partir des deux hypothèses de remboursement éventuelles a été déposé à chaque municipalité;

ATTENDU que la MRC veut connaître la position de chaque municipalité sur les hypothèses proposées.

EN CONSÉQUENCE,

110715

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU

1° De faire savoir à la MRC de Bellechasse que la municipalité de Saint-Gervais a toujours l'intention de participer au projet éolien de Saint-Philémon et que son approbation finale parviendra à la MRC suite à l'adoption du règlement concernant les conditions relatives à l'assujettissement de la compétence de la MRC dans ce dossier et au droit possible de retrait des municipalités à la compétence exercée par la MRC en cette matière;

2° De lui faire savoir aussi que la municipalité de Saint-Gervais accepte que l'endettement et les charges éventuelles reliées au règlement no 207-11 de la MRC soient répartis à parts égales entre les municipalités participantes.

Adopté unanimement

20. VARIA

A) DÉPÔT RAPPORT BUDGÉTAIRE COMPARATIF

Le directeur général dépose aux élus le rapport budgétaire comparatif

B) ILOT DESTRUCTURÉS

110716 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR FRANCIS LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte que l'îlot proposé # P 075-1 soit englobé dans la zone de l'îlot déstructuré # 48

Adopté unanimement

C) INSCRIPTION ClicSÉCUR

110717 *IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS LEMIEUX*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE Monsieur Patrick Côté, Directeur général (ci-après le représentant), soit autorisé à signer, au nom de la municipalité de Saint-Gervais, les documents requis pour l'inscription à ClicSÉCUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin. Que le ministère du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant, les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à ClicSÉCUR

Adopté unanimement

D) COURS DE LA MUNICIPALITÉ

Un aménagement aux abords de la rue principale sera regardé afin de retenir le gravier lors de pluie.

E) DÉVELOPPEMENT LAPIERERE

Tous les résidents de la rue Lapierre et Charles-Eugène ont reçu une lettre en rapport avec l'écoulement de l'eau à la limite de leurs terrains

F) CIRCULATION

Il y a possibilité d'implantation de panneaux incitatifs à la prudence dans les rues de la municipalité en liens avec la vitesse.

G) BORNE TERRAIN

Une demande de Daniel Nadeau a été faite à la municipalité afin de replacer les bornes avant de son terrain. Ces bornes avaient été déplacées lors de travaux antérieurs.

H) CAMÉRA THERMIQUE

110718 *IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX*

APPUYÉ PAR DANIEL NADEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité procède à l'achat d'une caméra thermique au coût de 7800,00\$ plus taxes.

Adopté unanimement.

I) RÉPARATION ENSEIGNE

110719 *IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE*

APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la soumission de 1800,00\$ plus taxes de l'Enseignerie pour la réparation de l'enseigne située près de la Promutuel

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Patrick Côté, directeur général et secrétaire-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Gervais, ce lundi 4 juillet 2011.

*Patrick Côté
Directeur général
& Secrétaire-trésorier*

21. LA LEVÉE DE LA SÉANCE

110720 *IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL NADEAU*

APPUYÉ PAR JEAN-MARC LEMIEUX

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 10 h 15.

Adopté unanimement

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

À l'exception de la (des) résolution(s) suivante(s) (s'il y a lieu):

Gilles Nadeau, maire

*Patrick Côté, directeur général
& Secrétaire-trésorier*